

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2020

Compte de résultat consolidé

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	2020	2019
Chiffre d'affaires	16	1 024,8	1 125,9
Coût des produits vendus		(347,9)	(415,1)
Marge brute		676,9	710,9
Frais commerciaux	17	(355,0)	(346,0)
Frais administratifs	17	(106,8)	(100,7)
Résultat opérationnel courant	16	215,1	264,1
Autres produits et charges opérationnels	19	(19,7)	1,7
Résultat opérationnel		195,5	265,8
Coût de l'endettement financier net		(12,7)	(13,7)
Autres produits et charges financiers		(15,3)	(18,8)
Résultat financier	20	(28,0)	(32,5)
Résultat avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées		167,5	233,3
Impôts sur les bénéfices	21	(60,9)	(67,7)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6	0,3	(6,7)
Résultat net des activités poursuivies		106,9	159,0
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	22	6,4	-
Résultat net de la période		113,2	159,0
Dont :			
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,1)	(0,2)
part attribuable aux propriétaires de la société mère		113,4	159,2
Résultat net par action des activités poursuivies (€)			
de base		2,15	3,17
dilué		2,04	3,02
Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)			
de base		2,28	3,18
dilué		2,17	3,03
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
de base	11.2	49 806 712	50 068 992
dilué	11.2	52 400 986	52 680 567

État consolidé du résultat global

<i>En M€</i>	2020	2019
Résultat net de la période	113,2	159,0
Variation de valeur des instruments de couverture	5,3	(15,1)
Écart actuariel sur engagements de retraite	(0,5)	0,1
Titres valorisés à la juste valeur par résultat global	(4,4)	-
Effet d'impôt associé	(2,2)	5,1
Variation des écarts de conversion	(3,5)	2,3
Résultat global enregistré en capitaux propres	(5,2)	(7,6)
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE	108,1	151,4
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	108,1	151,5
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,1)

État consolidé de la situation financière

En M€	Notes	2020	2019
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	3	498,2	515,4
Droit d'utilisation IFRS 16	4	20,8	27,2
Immobilisations corporelles	5	310,1	269,3
Part dans les entreprises associées	6	0,9	1,1
Autres actifs financiers	7	87,3	93,9
Impôts différés	21	23,2	17,5
Actifs non courants		940,6	924,4
Stocks	8	1 363,9	1 245,5
Clients et autres créances d'exploitation	9	199,4	271,1
Créances d'impôt sur les résultats	21	10,4	3,3
Instruments financiers dérivés	15	5,1	1,8
Trésorerie et équivalents	10	269,4	178,6
Actifs courants		1 848,2	1 700,2
TOTAL DE L'ACTIF		2 788,7	2 624,6
Capital social		80,2	80,2
Prime d'émission		795,1	795,1
Actions auto-détenues		(30,0)	(34,4)
Réserves consolidées et résultat de la période		534,4	558,0
Écarts de conversion		22,7	26,2
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 402,5	1 425,1
Participations ne donnant pas le contrôle		0,9	1,0
Capitaux propres	11	1 403,4	1 426,1
Dette financière à long terme	12	452,0	423,8
Provisions pour avantages au personnel		30,3	31,5
Provisions pour risques et charges à long terme	13	2,2	8,1
Impôts différés	21	59,4	62,4
Passifs non courants		543,9	525,8
Dette financière à court terme et intérêts courus	12	268,3	98,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	14	534,4	543,8
Dettes d'impôt sur les résultats	21	18,7	18,4
Provisions pour risques et charges à court terme	13	11,5	2,3
Instruments financiers dérivés	15	8,7	10,1
Passifs courants		841,5	672,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 788,7	2 624,6

Variation des capitaux propres consolidés

en M€	Capital et primes	Actions auto-détenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
Au 1er avril 2018	885,3	(20,5)	507,6	24,0	(13,4)	1 383,0	1,1	1 384,1
Résultat net	-	-	159,2	-	-	159,2	(0,2)	159,0
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	2,2	(9,9)	(7,7)	0,1	(7,6)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,1	-	-	3,1	-	3,1
Opérations sur actions auto-détenues	-	(103,5)	-	-	-	(103,5)	-	(103,5)
Dividendes	73,4	-	(82,5)	-	-	(9,1)	-	(9,1)
Réduction de capital	(83,3)	83,3	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	6,3	(6,3)	-	-	-	-	-
Au 31 mars 2019	875,4	(34,4)	581,2	26,2	(23,2)	1 425,1	1,0	1 426,1
Résultat net	-	-	113,4	-	-	113,4	(0,1)	113,2
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(3,5)	(1,7)	(5,2)	0,1	(5,2)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,6	-	-	3,6	-	3,6
Opérations sur actions auto-détenues	-	(1,9)	-	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Dividendes	-	-	(132,0)	-	-	(132,0)	-	(132,0)
Reclassements	-	6,4	(6,4)	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(0,5)	-	-	(0,5)	-	(0,5)
Au 31 mars 2020	875,4	(30,0)	559,3	22,7	(24,9)	1 402,5	0,9	1 403,4

Tableau des flux de trésorerie consolidée

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	2020	2019
Résultat opérationnel courant		215,1	264,1
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		33,4	30,3
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,6	3,1
Dividendes reçus des entreprises associées	6	0,3	0,5
Résultat brut d'exploitation		252,4	298,1
Variation des stocks	8	(128,7)	(69,6)
Variation des créances clients		74,0	(45,5)
Variation des dettes fournisseurs		(4,5)	(46,3)
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(13,1)	(0,1)
Variation du besoin en fonds de roulement	24	(72,3)	(161,6)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		180,2	136,5
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(0,7)	(3,8)
Flux nets sur résultat financier		(13,1)	(15,4)
Flux nets sur impôts		(85,8)	(64,1)
Autres flux d'exploitation		(99,7)	(83,4)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		80,5	53,1
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	3/5	(64,8)	(44,6)
Encaissements sur cessions		1,0	4,6
Encaissements sur cessions de titres	7	9,1	1,4
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	7	2,3	85,5
Flux nets de trésorerie sur investissements		(52,5)	46,9
Actions auto-détenues	11	(1,9)	(103,5)
Paieement de la dette de loyers IFRS 16	4	(6,8)	(6,4)
Augmentation de la dette financière	12	220,9	40,2
Remboursement de la dette financière	12	(18,1)	(23,0)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(132,0)	(9,1)
Flux nets de financement		62,1	(101,8)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		0,6	(6,4)
Variation de la trésorerie et équivalents		90,8	(8,2)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	10	178,6	186,8
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	10	269,4	178,6

Notes aux états financiers consolidés

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Remy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 juin 2020. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 23 juillet 2020.

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Remy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Remy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2020.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 mars 2020 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne. Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

www.eur-lex.europa.eu

Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les textes dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui ont impacté les comptes consolidés du groupe sont les suivants :

- L'interprétation IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux » est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. En application d'IFRIC 23, les risques fiscaux relatifs à l'impôt sur le résultat, précédemment classés dans la catégorie des provisions, sont désormais présentés en dettes d'impôt sur les résultats. Au 31 mars 2020, l'application de cette interprétation a ainsi conduit le groupe à reclasser un montant de 7,4 millions d'euros du poste « Provisions pour risque et charges » au poste « Dettes d'impôt sur les bénéfices ». L'application de cette interprétation n'a pas eu d'autre impact significatif sur les états financiers du groupe.

Pour rappel, la norme IFRS 16 « Contrat de locations » a été appliquée par anticipation à compter du 1^{er} avril 2018, le groupe ayant retenu la méthode « rétrospective simplifiée » en appliquant les mesures prévues par la norme. Les modalités et les impacts de la première application ont été exposés dans les états financiers consolidés du 31 mars 2019.

Les textes dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe sont les suivants :

- Amendements à la norme IFRS 3 intitulés « Définition d'une entreprise » ;
- Amendements à la norme IFRS 9 intitulés « Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative » ;
- Amendements à IAS 19 intitulés « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Amendements à IAS 28 intitulés « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 ;

Les textes ou amendements non encore adoptés par l'Europe mais applicables par anticipation au 1^{er} janvier 2019 et pour lesquels le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2020 sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 et à IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif » ;

NOTE 1.1 RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

Tests de dépréciation des actifs

Le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

NOTE 1.2 METHODES DE CONSOLIDATION

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités ad hoc, voir également la note 1.7) ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

NOTE 1.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

NOTE 1.4 OPERATIONS EN DEVISES

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au cours de change prévalant à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro ne représente que 25% de la facturation du groupe. A ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés en résultat financier pour la partie qui doit être comptabilisée en résultat selon l'application de la norme, quel que soit la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers). Ces réévaluations, dépendant du cours de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

NOTE 1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

NOTE 1.6 DEFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

A) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisés par le groupe :

- à des distributeurs ;
- à des agents ;
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert de contrôle au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été déconsolidées ou cédées au cours de l'exercice, ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 3), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

D) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents. L'endettement comprend la dette de loyers IFRS 16.

NOTE 1.7 CONSOLIDATION DES COOPERATIVES

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 IMPACT LIES AU COVID-19

Le dernier trimestre de l'exercice est fortement marqué par la pandémie de COVID-19 qui a fait l'objet d'une déclaration d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé le 30 janvier 2020. Les mesures sanitaires prises dans tous les pays ont conduit à une fermeture de certains lieux de commercialisation des produits du groupe, notamment le secteur « on-trade » et le « Travel Retail ». Le groupe a mis en œuvre toutes les mesures pour protéger la santé de ses salariés et a également assumé pleinement ses responsabilités sociétales en contribuant partout où il le pouvait à la production de gel hydroalcoolique, à des dons matériels et monétaires et en ne recourant pas aux subventions publiques.

Le 2 avril 2020, le groupe avait communiqué une estimation des impacts de la pandémie sur ses résultats annuels, soit un repli organique attendu de 26% du chiffre d'affaires du dernier trimestre entraînant une baisse organique du chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 9% et un recul du résultat opérationnel courant de l'ordre de 25%.

Cette crise mondiale continuera d'affecter les activités du groupe au cours de l'exercice prochain. Des mesures de réduction de coûts ont été mises en œuvre sans pour autant remettre en cause la stratégie du groupe. Le groupe reste par ailleurs confiant sur la disponibilité de ses financements et le contrôle de son endettement. La dette financière, qui est un indicateur clé pour le management du groupe, fait l'objet de prévisions réactualisées en permanence. La structure du bilan du groupe Rémy Cointreau est solide et le groupe est confiant dans sa capacité à sortir renforcé de cette crise.

NOTE 3 ECARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Marques et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*), marques et droits de distribution.

Pour certaines marques détenues par le groupe, la valeur inscrite au bilan provient d'acquisition d'intérêts minoritaires ou d'entreprises postérieurement à la création ou à l'entrée de la marque dans le périmètre. Ainsi, le montant enregistré au bilan ne représente que partiellement la valeur de la marque.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests, décrits ci-dessous, concernent également les écarts d'acquisition et droits de distribution, le cas échéant.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

Tests de dépréciation

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

La valeur d'utilité des actifs est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des actifs ou groupe d'actifs de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque, actif ou groupe d'actifs. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans pour les marques sans processus de vieillissement et de 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

En M€	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2019	50,3	512,1	3,8	43,9	610,3
Acquisitions	-	-	-	7,3	7,3
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(4,3)	(4,3)
Sorties	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Écarts de conversion	(0,1)	0,0	0,1	0,2	0,2
Valeur brute au 31 mars 2020	50,3	512,2	3,9	46,8	613,1
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2019	2,0	61,0	3,8	28,0	94,9
Dotations	18,8	-	-	5,1	23,9
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(4,3)	(4,3)
Sorties	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Écarts de conversion	0,3	0,3	0,1	0,1	0,8
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2020 ⁽¹⁾	21,1	61,3	3,9	28,6	114,9
Valeur nette au 31 mars 2019	48,3	451,2	0,0	15,9	515,4
Valeur nette au 31 mars 2020	29,1	450,9	0,0	18,2	498,2

⁽¹⁾ Dépréciation de l'écart d'acquisition en solde : Westland 19,1 millions d'euros (dépréciation partielle), Mount Gay 2,0 millions d'euros (dépréciation totale).

Dépréciation des Marques : Metaxa 45,0 millions d'euros (dépréciation partielle), Mount Gay 8,2 millions d'euros (dépréciation totale), autres marques secondaires 8,1 millions d'euros.

La rubrique « Autres » comprend principalement les logiciels acquis et développés en interne.

Le poste « Ecart d'acquisition », d'une valeur nette de 29,1 millions d'euros au 31 mars 2020, comprend les écarts dégagés lors des acquisitions de Bruichladdich Distillery Company Ltd (septembre 2012), Domaines des Hautes Glaces (janvier 2017) et The Westland Distillery Company (janvier 2017). L'écart d'acquisition relatif à Westland a fait l'objet d'une dépréciation partielle de 18,8 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 mars 2020 (19,1 millions d'euros au cours de clôture). Cette charge de dépréciation résulte de l'application des normes comptables en la matière (voir ci-dessous) qui ne permettent pas de considérer l'horizon long terme sur lequel le groupe compte développer ce type de marques. Le groupe continue d'investir fortement derrière cette marque pleinement représentative des valeurs du groupe : « un terroir, des hommes et du temps ».

Le poste « Marques », d'une valeur nette de 450,9 millions d'euros au 31 mars 2020, comprend :

En M€	Valeur nette comptable	
Marques « historiques » : Rémy Martin et Cointreau	281,8	Ces valeurs proviennent de la comptabilisation de rachats d'intérêts minoritaire et ne représentent donc pas une valorisation exhaustive de ces marques.
Marques acquises d'importance significative : Metaxa, Bruichladdich, Westland	165,9	Metaxa marque acquise en 2000 Bruichladdich (incluant Port Charlotte et Octomore) marques acquises en 2012 Westland marque acquise en 2017
Autres marques acquises d'importance secondaire	3,2	
Total	450,9	

TEST DE DEPRECIATION DES MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition et les marques qui sont rattachés ou font partie de différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet de tests de valorisation annuels en vue de rapprocher leur valeur nette comptable de leur valeur actuelle.

Au 31 mars 2020, ces tests ont intégré les recommandations des normalisateurs comptables compte tenu de la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19. En particulier, les flux de trésorerie futurs servant de base au calcul de la valeur d'usage des différentes UGT ont fait l'objet d'hypothèses spécifiques visant à prendre en compte l'impact éventuel de la crise sanitaire, intervenue en fin d'exercice, sur les 2 prochaines années.

La synthèse des tests réalisés au 31 mars 2020 est la suivante :

UGT	Taux d'actualisation avant impôt	Taux de croissance à l'infini	Résultat du test	Sensibilité Taux d'actualisation +50 points de base	Sensibilité Taux de croissance à l'infini -50 points de base
Rémy Martin	9,6%	2,5%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Cointreau	9,1%	2,2%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Metaxa	9,8%	2,4%	Pas de dépréciation	Dépréciation de 10 millions d'euros	Dépréciation de 8 millions d'euros
Bruichladdich	12,9%	2,2%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Westland	12,9%	2,1%	Dépréciation partielle	Dépréciation de 3 millions d'euros	Dépréciation de 6 millions d'euros

NOTE 4 DROIT D'UTILISATION IFRS 16

La norme IFRS 16 - Contrat de locations, est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019. Rémy Cointreau avait décidé d'appliquer cette norme par anticipation à compter du 1er avril 2018. La méthode de transition retenue a été la méthode « rétrospective simplifiée » et les mesures simplificatrices prévues par la norme ont été mises en œuvre (exclusion des contrats de moins d'un an et exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur).

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque compagnie en vigueur au 1er avril 2018 pour tous les contrats en cours à cette date. Pour les nouveaux contrats de location, le taux en vigueur à la date de commencement du bail est utilisé. Les taux d'actualisation sont compris entre 1% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraité. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent des contrats de locations simples, principalement de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers s'étend jusqu'en janvier 2029 et correspond à la durée contractuelle potentiellement étendue si le groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

En application de la norme IFRS16, les contrats de location sont reconnus en tant que droit d'utilisation des actifs sous-jacents par contrepartie d'une dette représentant la valeur actuelle des loyers futurs. Le droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement tandis que la dette diminue à hauteur des loyers payés au cours de l'exercice. Une charge financière enregistre l'effet de la désactualisation de la dette.

NOTE 4.1 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
Au 31 mars 2019	34,1	(6,9)	27,2
Nouveaux contrats de location ou extension de durée de location	3,1	-	3,1
Fin de contrats de location	(1,0)	-	(1,0)
Sorties	(2,0)	0,4	(1,6)
Amortissements	-	(7,1)	(7,1)
Écarts de conversion	0,2	(0,1)	0,1
Autres mouvements	(0,2)	0,2	-
Au 31 mars 2020	34,3	(13,5)	20,8

La charge de loyer relative aux contrats exclus d'IFRS 16 n'est pas significative.

NOTE 4.2 DETAIL PAR CLASSE D'ACTIF

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2020	2019	2020	2019
Bureaux	18,2	23,8	(6,3)	(5,9)
Entrepôts et sites de production	2,2	2,7	(0,4)	(0,6)
Autres	0,4	0,6	(0,4)	(0,3)
TOTAL	20,8	27,2	(7,1)	(6,9)

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- Constructions, selon les composants..... 10 à 75 ans
- Alambics, fûts, cuves..... 35 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage..... 3 à 15 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations..... 5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En-cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2019	18,6	146,6	302,2	18,8	486,2
Acquisitions	3,3	14,6	14,9	30,2	63,0
Cessions, mises au rebut	(0,4)	(1,8)	(6,4)	-	(8,6)
Sorties	-	(0,0)	(0,1)	-	(0,1)
Autres mouvements	0,2	7,1	5,8	(12,0)	1,0
Écarts de conversion	0,0	(0,5)	(0,0)	0,1	(0,5)
Valeur brute au 31 mars 2020	21,7	165,9	316,4	37,0	541,1
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2019	3,0	55,7	158,2	-	216,9
Dotations	0,3	4,3	16,6	-	21,2
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(1,0)	(5,9)	-	(7,3)
Sorties	-	(0,0)	(0,1)	-	(0,1)
Autres mouvements	0,0	0,2	(0,0)	-	0,2
Écarts de conversion	-	0,0	(0,0)	-	(0,0)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2020	3,0	59,2	168,8	-	231,0
Valeur nette au 31 mars 2019	15,6	90,9	144,0	18,8	269,3
Valeur nette au 31 mars 2020	18,7	106,7	147,7	37,0	310,1

Au 31 mars 2020, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2020, les acquisitions concernent essentiellement des programmes d'investissement importants sur les sites de production de Cognac, Islay, la Barbade, Seattle et St Jean d'Hérans (nouveaux bâtiments ou rénovation d'installations existantes).

NOTE 6 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

En M€	Spirits Platform	Total
Au 31 mars 2019	1,1	1,1
Dividendes versés	(0,3)	(0,3)
Résultat de la période	0,3	0,3
Ecart de conversion	(0,1)	(0,1)
Au 31 mars 2020	0,9	0,9

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Lors de la création de cette société, un prêt de 0,4 million d'euro a été accordé à certains actionnaires pour une durée de 5 ans, enregistré en « Autres actifs financiers ». Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 33,6 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau au 31 mars 2020 (2019 : 31,6 millions d'euros). Son total d'actif était de 15,1 millions d'euros au 31 mars 2020 (2019 : 15,1 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2020, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros avec Spirits Platform (2019 : 8,2 millions d'euros).

NOTE 7 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En M€	2020	2019
Titres de participations non consolidées (note 7.1)	10,4	14,4
Autres actifs financiers sur participation (note 7.2)	71,3	71,3
Actif de sous-location IFRS 16 (note 7.3)	2,2	2,6
Prêts à des participations non consolidées	0,3	0,4
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau (note 7.4)	1,5	3,9
Autres	1,5	1,3
TOTAL	87,3	93,9

NOTE 7.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉES

En M€	% détenu	2020	% détenu	2019
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	27,0 %	9,9	27,0 %	13,9
Balchoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
TOTAL		10,4		14,4

Ce poste comprend principalement la valorisation de la participation dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines, acteur majeur du vin en Chine, coté à la bourse de Hong Kong. Cette participation est comptabilisée selon la norme IFRS 9. Compte tenu d'un cours à la clôture de 0,25 dollars Hong Kong, la participation est valorisée 9,9 millions d'euros au 31 mars 2020, soit une baisse de 4,0 millions d'euros (4,4 millions d'euros hors effet de change) par rapport à l'exercice clos au 31 mars 2019 dont la contrepartie est enregistrée en capitaux propres.

NOTE 7.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS SUR PARTICIPATIONS

A la suite d'un accord conclu le 14 octobre 2016, Rémy Cointreau et Lucas Bols N.V. ont constitué une joint-venture, Passoã SAS, chargée de l'exploitation et de la poursuite du développement des activités de la marque Passoã. Les parties ont émis des options de vente et d'achat de leurs titres respectifs dans Passoã SAS dont l'exercice n'est possible que postérieurement au 1er décembre 2020. Le dénouement de ces instruments pourrait permettre à Lucas Bols NV d'acquérir la totalité des titres détenus par le groupe Rémy Cointreau dans Passoã SAS. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en « autres actifs financiers sur participation » pour leur valeur estimée de réalisation au 31 mars 2020, soit 71,3 millions d'euros.

NOTE 7.3 ACTIF DE SOUS-LOCATION IFRS 16

Cet actif de sous-location est lié à l'application de la norme IFRS 16 (note 4) et porte sur un contrat de location de bureaux aux Etats-Unis.

NOTE 7.4 COMPTE DE LIQUIDITE

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité. Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en « Trésorerie et équivalents ». D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 11.1).

NOTE 8 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en-cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

NOTE 8.1 DÉTAIL PAR TYPE

En M€	2020	2019
Matières premières	38,7	31,6
Eaux-de-vie en cours de vieillissement ⁽¹⁾	1 222,2	1 103,4
Marchandises et produits finis	106,0	114,4
Valeur brute	1 366,9	1 249,4
Provision pour dépréciation	(2,9)	(4,0)
Valeur nette	1 363,9	1 245,5

(1) dont stocks AFC (mars 2020 : 316,5 millions d'euros, mars 2019 : 298,7 millions d'euros)

Au 31 mars 2020, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 62,0 millions d'euros (2019 : 70,0 millions d'euros).

NOTE 8.2 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2019	1 249,4	(4,0)	1 245,5
Mouvements	128,7	0,9	129,6
Autres	(8,2)	0,2	(8,0)
Écarts de conversion	(3,1)	(0,0)	(3,1)
Solde au 31 mars 2020	1 366,9	(2,9)	1 363,9

NOTE 9 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2020	2019
Créances clients	103,8	194,5
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	20,4	13,1
Charges diverses payées d'avance	8,7	8,9
Avances versées	47,9	39,3
Autres créances	18,5	15,3
TOTAL	199,4	271,1
dont provision pour créances douteuses	(1,7)	(2,3)

Au 31 mars 2020, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	105,5	68,7	19,0	17,7

Le groupe est engagé dans des programmes de factoring en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique (hors Chine) avec des sociétés spécialisées, filiales de banques de premier plan.

Ces programmes permettent au groupe de transférer au factor la totalité des risques de crédit et de portage liés aux créances de certains clients dans la limite d'un plafond de crédit. Ces programmes respectent les conditions posées par la norme IFRS 9 permettant ainsi au groupe de déconsolider ces créances dès leur transfert au factor.

Les programmes de factoring mis en place au 31 mars 2020 ont permis une accélération des encaissements clients à hauteur de 97,9 millions d'euros (2019 : 48,9 millions d'euros).

NOTE 10 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

En M€	2020	2019
Dépôts court terme	-	0,6
Banque	269,4	178,0
TOTAL	269,4	178,6

En fin d'exercice, compte tenu de la situation créée par la crise sanitaire, le groupe a tiré ses lignes de crédit au-delà de ses besoins en vue de sécuriser le financement du premier trimestre de l'exercice suivant. Ceci explique la forte augmentation du poste « Trésorerie et équivalents » entre les deux exercices.

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES

NOTE 11.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET ACTIONS AUTO-DETENUES

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions auto-détenues
Au 31 mars 2019	50 149 787	(342 088)	49 807 699	80,2	795,1	(34,4)
Attribution du plan d'actions gratuites 2016	-	66 700	66 700	-	-	6,4
Variation du compte de liquidité	-	(24 678)	(24 678)	-	-	(1,9)
Au 31 mars 2020	50 149 787	(300 066)	49 849 721	80,2	795,1	(30,0)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2020 est composé de 50 149 787 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Actions auto-détenues

Actions auto-détenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans de remise d'actions gratuites ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2020, Rémy Cointreau détient 269 485 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attributions gratuites en cours ou futurs et 30 581 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité.

NOTE 11.2 NOMBRE D'ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues sur la période.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues sur la période et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait du dénouement des plans d'action gratuites en cours à la date de clôture ainsi que de la conversion potentielle des obligations convertibles (OCEANE). Ces calculs suivent les règles de la norme IAS 33.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2020	2019
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	50 149 787	50 451 656
Nombre moyen d'actions auto-détenues	(343 075)	(382 664)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	49 806 712	50 068 992
Nombre moyen d'actions dilué :		
Nombre moyen d'actions simple	49 806 712	50 068 992
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	87 725	124 990
Effet de dilution sur OCEANE	2 506 549	2 486 675
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	52 400 986	52 680 657

NOTE 11.3 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation des actions	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2020
22 novembre 2016	2016	3 ans	2 ans	73 600	77,44	6 900	66 700	-
21 novembre 2017	2017	3 ans	2 ans	50 900	111,40	9 750	-	41 150
17 janvier 2019	2019	4 ans	-	57 450	101,00	10 875	-	46 575
Total				181 950		27 525	66 700	87 725

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans. Les plans 2016 et 2017 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 2016, le plan 2019 par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2018.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2016 : Ce plan est venu à échéance le 26 novembre 2019. Il restait alors 66 700 droits en vie qui ont tous été attribués. Selon le règlement de ce plan, le nombre maximum d'actions était attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition était supérieure à celle d'un panel de 9 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. Ce plan a été intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2017 : le nombre maximum d'actions sera attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition est supérieure à celle d'un panel de 8 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'actions propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2019 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition est supérieure à celle d'un panel de 10 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux. 50% du nombre maximum d'action sera attribué si le résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 19/20 à 22/23). Le conseil d'administration statuant sur l'attribution définitive du plan décidera des modalités de livraison des actions (remise d'actions propres ou création de nouvelles actions). A la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Aucun plan n'a été émis au cours de l'exercice clos au 31 mars 2020. Un projet de plan portant sur 48 600 actions a été reporté sine die à la suite de la décision du conseil d'administration du 24 mars 2020.

Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

En M€	Juste Valeur du droit (€)	Valeur totale	Charge 2020
Plan 2016	51,12	3,4	0,7
Plan 2017	85,37	3,5	1,2
Plan 2019	82,58	3,8	1,7
Total		10,8	3,6

NOTE 11.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 24 juillet 2019 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,65 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2019. Elle a également approuvé le versement d'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action. Le paiement du dividende a été effectué le 16 septembre 2019 pour un montant total de 132,0 millions d'euros, intégralement en numéraire.

NOTE 11.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En M€	2020	2019
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	0,9	1,0
TOTAL	0,9	1,0

NOTE 12 DETTE FINANCIERE

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 12.1 DETTE FINANCIERE NETTE

En M€	2020			2019		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dettes financières brutes	452,0	268,3	720,3	423,8	98,1	521,9
Trésorerie et équivalents (note 10)	-	(269,4)	(269,4)	-	(178,6)	(178,6)
Dettes financières nettes	452,0	(1,1)	450,9	423,8	(80,5)	343,3

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

	2019	Variation de la trésorerie	Effet des variations de change	Variation IFRS 16	Sorties	Amort. frais d'émission et prime	Amort. composante Equity OCEANE	2020
Dettes financières à plus d'un an	423,8	30,0	0,1	(4,9)	(1,2)	0,6	3,6	452,0
Dettes financières à moins d'un an	98,1	167,3	3,5	(0,2)	(0,4)	-	-	268,3
Dettes financières brutes	521,9	197,3	3,6	(5,1)	(1,6)	0,6	3,6	720,3
Trésorerie et équivalents	(178,6)	(96,8)	(0,6)	-	6,6	-	-	(269,4)
Dettes financières nettes	343,3	100,6	3,0	(5,1)	5,0	0,6	3,6	450,9

NOTE 12.2 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR NATURE

En M€	2020			2019		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Placement privé obligataire	79,9	-	79,9	79,8	-	79,8
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	261,3	-	261,3	257,4	-	257,4
Tirages sur crédit syndiqué	30,0	-	30,0	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(0,3)	-	(0,3)	(0,4)	-	(0,4)
Compte courant d'associé	-	20,0	20,0	-	40,0	40,0
Intérêts courus non échus	-	0,7	0,7	-	0,8	0,8
Total Rémy Cointreau SA	370,8	20,7	391,5	336,9	40,8	377,6
Emprunt obligataire	64,4	-	64,4	64,2	-	64,2
Autres dettes financières et découverts	0,2	185,9	186,0	0,2	0,6	0,8
Intérêts courus non échus	-	1,7	1,7	-	1,7	1,7
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	52,9	52,9	-	47,2	47,2
Dettes de loyers IFRS 16 (note 4)	16,7	7,1	23,8	22,6	7,7	30,3
Total filiales	81,2	247,6	328,8	86,9	57,3	144,2
Dettes financières brutes	452,0	268,3	720,3	423,8	98,1	521,9

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 15.6).

NOTE 12.3 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR MATURITE

<i>En M€</i>	2020	2019
Inférieure à 1 an	268,3	98,1
De 1 à 5 ans	159,9	86,0
Supérieure à 5 ans	292,2	337,9
TOTAL	720,3	521,9

NOTE 12.4 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR TYPE DE TAUX

<i>En M€</i>	2020			2019		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	422,4	80,0	502,3	424,2	94,9	519,2
Taux variable	29,7	185,9	215,5	(0,4)	0,6	0,2
Intérêts courus non échus	-	2,4	2,4	-	2,5	2,5
Dettes financières brutes	452,0	268,3	720,3	423,8	98,1	521,9

<i>En M€</i>	2020			2019		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur crédit syndiqué	30,0	-	30,0	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(0,3)	-	(0,3)	(0,4)	-	(0,4)
Autres	-	185,9	185,9	-	0,6	0,6
Total dette à taux variable	29,7	185,9	215,5	(0,4)	0,6	0,2

NOTE 12.5 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVICES

<i>En M€</i>	2020			2019		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	438,5	262,6	701,1	406,1	92,3	498,4
Dollar US	8,5	3,2	11,7	9,4	2,9	12,3
Chinese Yuan	1,9	1,4	3,3	4,0	1,6	5,5
Dollar Hong Kong	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,6
Autres	2,9	0,9	3,8	4,0	1,1	5,1
Dettes financières brutes	452,0	268,3	720,3	423,8	98,1	521,9

NOTE 12.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Placement privé obligataire

Rémy Cointreau a émis le 27 février 2015, un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Ces obligations portent un taux d'intérêt de 2,945% pour une durée de 10 ans. Cet emprunt s'élève à 79,9 millions d'euros au 31 mars 2020, après prise en compte de 0,1 millions d'euros de frais d'émission.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

La valeur nominale unitaire des OCEANE fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs exerçables le

7 septembre 2023. Ce ratio de conversion a été porté à 1,009 action pour une OCEANE à la suite du versement d'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action intervenu le 16 septembre 2019.

Les OCEANE porteront intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, payable annuellement à terme échu le 7 septembre de chaque année.

La différence de 24,9 millions d'euros entre la valeur nominale de l'emprunt et sa juste valeur à la date d'émission, est inscrite en capitaux propres.

Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA. Cet emprunt s'élève à 64,4 millions d'euros au 31 mars 2020 après prise en compte de (0,6) millions d'euros de prime et de frais d'émission.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros, ont été émises à 97,977 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,003 %) et portent intérêts à 4 % payables le 13 août de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35 %.

NOTE 12.7 CREDIT SYNDIQUE

Rémy Cointreau a signé le 2 juillet 2018 un nouveau crédit syndiqué « revolving » de 100 millions d'euros avec un pool de six groupes bancaires. Ce nouveau crédit syndiqué offre une maturité de 5 ans (avec une extension possible de 2 ans) et remplace le crédit syndiqué de 255 millions d'euros dont l'échéance était le 11 avril 2019. En mai 2019 il a fait l'objet d'une première extension d'un an.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 35 bps à 125 bps en fonction du niveau d'endettement du groupe.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2020, le ratio s'élève à 1,86 (septembre 2019 : 1,39, mars 2019 : 1,19).

NOTE 13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

NOTE 13.1 VARIATIONS

En M€	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2019	0,1	10,3	10,4
Dotations	-	11,4	11,4
Utilisations	-	(0,6)	(0,6)
Reprises sans objet	-	(0,3)	(0,3)
Écarts de conversion	-	0,2	0,2
Reclassement en charge à payer	-	(7,4)	(7,4)
Au 31 mars 2020	0,1	13,5	13,6

Le poste « Provisions pour risques et charges » comprend principalement des provisions constituées au titre de litiges sociaux et commerciaux.

Conformément à IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », les provisions pour risques fiscaux sont désormais incluses dans le poste « Dettes d'impôt sur les résultats ». Les montants précédemment comptabilisés au 31 mars 2019 ont fait l'objet d'un reclassement.

NOTE 13.2 ÉCHEANCES

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

<i>En M€</i>	2020	2019
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	2,2	8,1
Provisions à court terme	11,5	2,3
TOTAL	13,6	10,4

NOTE 14 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

<i>En M€</i>	2020	2019
Fournisseurs d'eaux-de-vie	239,9	229,8
Autres fournisseurs	88,8	101,0
Avances clients	1,8	2,1
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	72,3	68,0
Droits d'accises à payer	0,4	3,9
Charges de publicité à payer	69,2	75,5
Produits divers d'avance	2,2	3,9
Autres dettes	59,7	59,6
TOTAL	534,4	543,8

NOTE 15 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

NOTE 15.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

AU 31 MARS 2020

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	7	87,3	87,3	4,0	1,5	81,7
Instruments financiers dérivés	15	5,1	5,1	-	0,8	4,4
Trésorerie et équivalents	10	269,4	269,4	-	269,4	-
ACTIFS		361,8	361,8	4,0	271,7	86,1
Dettes financières à long terme	12	452,0	452,0	452,0	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	12	268,3	268,3	268,3	-	-
Instruments financiers dérivés	15	8,7	8,7	-	2,1	6,7
PASSIFS		729,0	729,0	720,3	2,1	6,7

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2019

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	7	93,9	93,9	4,3	3,9	85,7
Instruments financiers dérivés	15	1,8	1,8	-	0,7	1,1
Trésorerie et équivalents	10	178,6	178,6	-	178,6	-
ACTIFS		274,3	274,3	4,3	183,2	86,8
Dettes financières à long terme	12	423,8	423,8	423,8	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	12	98,1	98,1	98,1	-	-
Instruments financiers dérivés	15	10,1	10,1	-	1,7	8,3
PASSIFS		532,0	532,0	521,9	1,7	8,3

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

NOTE 15.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHE

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

NOTE 15.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTERET ET TAUX DE CHANGE)

<i>En M€</i>	2020	2019
Actif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts		-
Instruments dérivés sur taux de change	5,1	1,8
TOTAL	5,1	1,8
Passif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts		-
Instruments dérivés sur taux de change	8,7	10,1
TOTAL	8,7	10,1

NOTE 15.4 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX D'INTERETS

Au 31 mars 2020, le groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

NOTE 15.5 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX DE CHANGE

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2020 :

(en millions d'euros)

	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	159,8	3,1	1,1	1,1	-
Autres devises (vs EUR)	36,6	0,7	0,7	0,7	-
	196,3	3,9	1,8	1,8	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	168,9	-	(5,6)	(5,6)	-
Autres devises (vs EUR)	60,3	-	1,4	1,4	-
	229,2	-	(4,1)	(4,1)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(65,0)	-	(0,1)	-	(0,1)
Autres devises (vs EUR)	(22,7)	-	0,1	-	0,1
	(87,7)	-	0,1	-	0,1
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(87,2)	-	(0,1)	-	(0,1)
Autres devises (vs EUR)	(71,0)	-	(1,3)	-	(1,3)
	(158,2)	-	(1,4)	-	(1,4)
Total	179,7	3,9	(3,6)	(2,3)	(1,3)

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2019 :

(en millions d'euros)

	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs EUR)	169,2	3,4	0,2	0,2	-
Autres devises (vs EUR)	36,2	1,0	0,3	0,3	-
	205,4	4,4	0,4	0,4	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs EUR)	164,8	-	(5,8)	(5,8)	-
Autres devises (vs EUR)	73,8	-	(1,8)	(1,8)	-
	238,6	-	(7,6)	(7,6)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(64,3)	-	(0,1)	-	(0,1)
Autres devises (vs EUR)	(24,6)	-	(0,1)	-	(0,1)
	(89,0)	-	(0,2)	-	(0,2)
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs EUR)	(75,3)	-	(1,3)	-	(1,3)
Autres devises (vs EUR)	(62,2)	-	0,3	-	0,3
	(137,5)	-	(1,0)	-	(1,0)
Total	217,5	4,4	(8,3)	(7,2)	(1,1)

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2020		2019	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,0954		1,1229	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Cours EUR / USD	1,20	0,99	1,24	1,01
Résultat net	(0,5)	0,8	(1,9)	2,0
Capitaux propres hors résultat net	14,1	(12,8)	(13,6)	12,7
Variation de valeur des instruments financiers	27,4	(26,5)	(15,1)	11,9
Valeur nominale à la clôture :				
• des instruments USD en portefeuille	239,7	293,0	245,1	299,6
• des créances USD potentiellement exposées	67,2	82,1	85,5	104,6

NOTE 15.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2020 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2020.

En M€	Avant le 31 mars 2021	Avant le 31 mars 2022	Avant le 31 mars 2023	Avant le 31 mars 2024	Au-delà	Total
Dette financière et intérêts courus	261,3	-	-	65,0	385,0	711,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	534,4	-	-	-	-	534,4
Passifs comptabilisés au 31 mars 2020	795,7	-	-	65,0	385,0	1 245,7
Intérêts futurs sur dette financière	6,3	5,6	5,3	3,7	3,0	23,8
Total décaissements	802,0	5,6	5,3	68,7	388,0	1 269,5

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 12 pour la description des dettes financières) :

En M€	2020	2019
Ressources à taux fixes	440,0	460,0
Ressources à taux variables	100,0	100,0
Total	540,0	560,0
Dont long terme	520,0	520,0
Dont court terme	20,0	40,0
Total	540,0	560,0
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	180,0	180,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	360,0	380,0
Total	540,0	560,0
Dont non utilisé au 31 mars	70,0	100,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	13%	18%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50 dans le cadre du placement privé obligatoire (note 12.6) et inférieur à 4,0 dans le cadre du nouveau crédit

syndiqué (note 12.7). Le ratio A s'établit à 1,86 au 31 mars 2020. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long terme ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui viennent à échéance dans les années qui viennent.

Le groupe Rémy Cointreau dispose par ailleurs de 215 millions de lignes bilatérales non confirmées au 31 mars 2020.

La notation du groupe est revue annuellement. Au 31 mars 2020, Moody's attribue la note Baa3, perspective stable.

Dans le contexte de la crise sanitaire due au COVID-19 et à ses impacts économiques majeurs, le groupe reste confiant sur la disponibilité de ses financements et le contrôle de son endettement. La dette financière, qui est un indicateur clé pour le management du groupe, est l'objet de prévisions réactualisées en permanence. La structure du bilan du groupe Rémy Cointreau est solide.

NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation par secteurs

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

A) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Bruichladdich, The Botanist, Westland et Domaine des Hautes Glaces.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non contrôlées par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

B) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

NOTE 16.1 ACTIVITES

Note 16.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

En M€	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2020	2019	2020	2019
Rémy Martin	735,5	774,4	199,5	235,6
Liqueurs et Spiritueux	261,9	264,4	37,5	38,8
S/total marques groupe	997,3	1 038,8	237,0	274,4
Marques partenaires	27,5	87,2	(1,7)	4,9
Holding	-	-	(20,1)	(15,2)
TOTAL	1 024,8	1 125,9	215,1	264,1

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

Note 16.1.2 Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2020

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	449,5	378,9	0,7	111,4	940,6
Actifs circulants	1 367,1	161,2	14,6	30,8	1 573,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,1	5,1
Trésorerie et équivalents	-	-	-	269,4	269,4
Total de l'actif	1 816,6	540,1	15,3	416,7	2 788,7
Capitaux propres	-	-	-	1 403,4	1 403,4
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	720,3	720,3
Provisions pour risques et charges	33,6	9,0	1,1	0,1	43,9
Impôts différés et courants	-	-	-	78,1	78,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	457,6	56,9	5,6	14,2	534,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	8,7	8,7
Total du passif et des capitaux propres	491,3	65,9	6,8	2 224,8	2 788,7
Droit d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	249,9	250,3	0,6	-	500,9
Base de calcul du ROCE	1 075,4	223,9	8,0		1 307,2

AU 31 MARS 2019

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	430,7	378,6	2,7	112,5	924,4
Actifs circulants	1 289,9	173,3	39,8	16,9	1 519,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,8	1,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	178,6	178,6
Total de l'actif	1 720,5	551,9	42,4	309,7	2 624,6
Capitaux propres	-	-	-	1 426,1	1 426,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	521,9	521,9
Provisions pour risques et charges	24,5	8,0	1,8	7,5	41,9
Impôts différés et courants	-	-	-	80,8	80,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	442,0	61,6	21,4	18,8	543,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,1	10,1
Total du passif et des capitaux propres	466,5	69,7	23,2	2 065,2	2 624,6
Droit d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	254,1	270,2	2,4	-	526,7
Base de calcul du ROCE	999,9	212,1	16,8		1 228,8

Note 16.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 16.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 16.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

AU 31 MARS 2020

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	1 075,4	199,5	18,6%
Liqueurs et spiritueux	223,9	37,5	16,7%
S/Total marques groupe	1 299,3	237,0	18,2%
Marques partenaires	8,0	(1,7)	(21,9%)
Holding		(20,1)	-
Total	1 307,2	215,1	16,5%

AU 31 MARS 2019

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	999,9	235,6	23,6%
Liqueurs et spiritueux	212,1	38,8	18,3%
S/Total marques groupe	1 212,0	274,4	22,6%
Marques partenaires	16,8	4,9	29,3%
Holding	-	(15,2)	-
Total	1 228,8	264,1	21,5%

Note 16.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2020	2019	2020	2019
Rémy Martin	40,2	32,8	16,5	15,1
Liqueurs et Spiritueux	30,1	16,6	9,8	8,3
Marques partenaires	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	70,4	49,5	26,3	23,5

NOTE 16.2 ZONES GEOGRAPHIQUES

Chiffre d'affaires

En M€	2020	2019
Europe - Moyen-Orient - Afrique ⁽¹⁾	246,1	311,9
Amériques	458,6	467,8
Asie Pacifique	320,1	346,3
TOTAL	1 024,8	1 125,9

(1) le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 11,1 millions d'euros au 31 mars 2020 (mars 2019 : 11,2 millions d'euros)

Bilan

AU 31 MARS 2020

<i>En M€</i>	Europe Moyen-Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	811,0	95,0	34,6	-	940,6
Actifs circulants	1 349,5	94,7	129,4	-	1 573,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,1	5,1
Trésorerie et équivalents	-	-	-	269,4	269,4
Total de l'actif	2 160,6	189,7	164,0	274,5	2 788,7
Capitaux propres	-	-	-	1 403,4	1 403,4
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	720,3	720,3
Provisions pour risques et charges	34,8	-	9,1	-	43,9
Impôts différés et courants	60,8	1,4	15,8	-	78,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	363,1	53,1	118,2	-	534,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	8,7	8,7
Total du passif et des capitaux propres	458,8	54,5	143,0	2 132,4	2 788,7

AU 31 MARS 2019

<i>En M€</i>	Europe Moyen-Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	783,2	101,7	39,5	-	924,4
Actifs circulants	1 269,5	109,1	141,3	-	1 519,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,8	1,8
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	-	-	-	178,6	178,6
Total de l'actif	2 052,6	210,8	180,8	180,4	2 624,6
Capitaux propres	-	-	-	1 426,1	1 426,1
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	521,9	521,9
Provisions pour risques et charges	41,0	-	0,9	-	41,9
Impôts différés et courants	69,3	0,3	11,2	-	80,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	382,3	46,8	114,6	-	543,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,1	10,1
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	492,7	47,1	126,7	1 958,1	2 624,6

Investissements et charge d'amortissement

<i>En M€</i>	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2020	2019	2020	2019
Europe - Moyen-Orient - Afrique	57,5	40,3	18,9	17,7
Amériques	10,3	5,5	4,8	3,5
Asie Pacifique	2,5	3,7	2,6	2,3
TOTAL	70,4	49,5	26,3	23,5

NOTE 17 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

En M€	2020	2019
Frais de personnel	(193,0)	(197,9)
Dépenses de publicité et de promotion	(184,2)	(182,2)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(33,4)	(30,3)
Autres frais	(116,6)	(102,1)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	65,4	65,9
TOTAL	(461,7)	(446,7)
dont :		
Frais commerciaux	(355,0)	(346,0)
Frais administratifs	(106,8)	(100,7)
TOTAL	(461,7)	(446,7)

Les frais de personnel comprennent notamment les salaires et charges sociales, les coûts des plans de retraites, les charges liées aux plans d'actions gratuites, les avantages en nature.

NOTE 18 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2020	2019
France	725	719
Europe (hors France) - Afrique	323	375
Amériques	366	380
Asie Pacifique	439	434
TOTAL	1 853	1 908

NOTE 19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (note 1.6).

En M€	2020	2019
Dépréciation de goodwill Westland (note 3)	(18,8)	-
Cession d'actifs non stratégiques	-	2,1
Autres éléments	(0,9)	(0,5)
TOTAL	(19,7)	1,7

NOTE 20 RESULTAT FINANCIER

NOTE 20.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

En M€	2020	2019
Emprunts obligataires	(2,8)	(2,8)
OCEANE	(4,2)	(4,2)
Placement privé obligataire	(2,4)	(2,4)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(0,4)	(1,0)
Compte courant d'associé	(0,2)	(0,3)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,0)	(2,0)
Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16	(0,9)	(1,0)
Coût de l'endettement financier brut	(12,9)	(13,7)
Intérêts sur placements de trésorerie	0,2	0,0
Coût de l'endettement financier net	(12,7)	(13,7)

Les revenus issus des contrats de sous-locations IFRS 16 s'élèvent à 0,1 million d'euros et sont présentés dans l'effet net de désactualisation des dettes de loyer IFRS 16.

Les dettes financières sont décrites en note 12.

NOTE 20.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IFRS 9 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

En M€	2020	2019
Perte de change	(4,7)	(4,0)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(9,4)	(8,5)
Charge sur prêt vendeur	-	(5,2)
Autres	(1,2)	(1,1)
Autres produits et charges financiers	(15,3)	(18,8)

Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute.

<i>En M€</i>	2020	2019
Impact comptabilité de couverture	(0,3)	0,2
Coût de couverture des financements intra-groupe en devises	(4,3)	(4,2)
(Pertes) et gains de change	(4,7)	(4,0)

NOTE 21 IMPOTS SUR LES BENEFICES

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs s'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

NOTE 21.1 EFFET NET DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>En M€</i>	2020	2019
(Charge) produit net d'impôt courant	(71,0)	(71,6)
(Charge) produit net d'impôt différé	10,2	3,9
Impôts sur le résultat	(60,9)	(67,7)
Taux d'impôt effectif publié	-36,3%	-29,0%
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	-33,9%	-28,5%

L'évolution du taux d'impôt légal en France et en Grèce a entraîné une revalorisation des impôts différés conduisant à la comptabilisation d'une charge nette d'impôt différé de (2,0) millions d'euros sur l'exercice.

Ces impacts sont retraités dans le calcul du taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents et du résultat net hors éléments non récurrents (note 23).

NOTE 21.2 REGIME FISCAL

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

NOTE 21.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES

<i>En M€</i>	2020	2019
Répartition par nature		
Provisions pour retraite	8,3	9,6
Provisions réglementées	(28,6)	(29,0)
Autres provisions	5,4	4,0
Marques	(74,1)	(75,2)
Immobilisations	(4,3)	(3,8)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(2,4)	(3,3)
Marges sur stocks	21,5	22,1
Déficits reportables	0,6	0,2
Instruments financiers	2,0	4,0
Autres différences temporaires	35,4	26,5
Position nette - active (passive)	(36,2)	(44,9)
Répartition par groupe fiscal		
Intégration fiscale France	(48,9)	(52,0)
Intégration fiscale États-Unis	7,6	1,1
Autres sociétés	5,1	6,0
Position nette - active (passive)	(36,2)	(44,9)
Actifs d'impôt différés	23,2	17,5
Passifs d'impôt différés	(59,4)	(62,4)
Position nette - active (passive)	(36,2)	(44,9)

NOTE 21.4 DEFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2020 les déficits fiscaux reportables s'élevaient à 26,9 millions d'euros (2019 : 15,6 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 4,2 millions d'euros (2019 : 2,4 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 0,6 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2023.

NOTE 21.5 PREUVE D'IMPOT

Au 31 mars 2020, les impôts sur le résultat représentent une charge de 61,2 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (34,43%) s'analyse comme suit :

<i>En M€</i>	2020	2019
Impôt théorique	(57,7)	(80,3)
Impôt réel	(60,9)	(67,7)
Écart	(3,2)	12,7
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(3,8)	(3,2)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	0,2	1,2
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(1,0)	(0,9)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	7,0	15,9
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(3,6)	(0,3)
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés en France et en Grèce	(2,0)	-
TOTAL	(3,2)	12,7

NOTE 22 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES DECONSOLIDEES, CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en « Actifs destinés à être cédés » ou « Passifs destinés à être cédés » uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été déconsolidée ou cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : « Impact des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession » au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement ;
- lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession » ;
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : « Impact des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession », au niveau des flux sur investissements.

En M€	2020	2019
Produit de cession des titres	6,9	-
Frais de cession	(0,2)	-
Impôts	(0,4)	-
TOTAL	6,4	-

Le groupe Rémy Cointreau a annoncé le 1^{er} avril 2019 la cession effective de ses filiales de distribution en République Tchèque (Rémy Cointreau Czech Republic sro) et en Slovaquie (Rémy Cointreau Slovakia sro) à la société Mast-Jägermeister SE. Le produit de cession net de frais et d'impôt est enregistré au poste « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » pour une valeur de 6,4 millions d'euros.

NOTE 23 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 19, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire.

NOTE 23.1 RECONCILIATION AVEC LE RESULTAT NET

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2020	2019
Résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère	113,4	159,2
Résultat enregistré en "autres produits et charges opérationnels" (note 19)	19,7	(1,7)
Impôt sur "autres produits et charges opérationnels"	(4,7)	2,0
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés en France et en Grèce (note 21)	2,2	-
Charge sur prêt vendeur	-	5,2
Effet d'impôt associé à la charge sur prêt vendeur	-	(1,8)
Perte sur titres Diversa et frais connexes	-	7,0
"Résultat Net d'impôt des activités déconsolidées, cédées ou en cours de cession"	(6,4)	-
Résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère	124,2	169,9

NOTE 23.2 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

En M€	Notes	2020	2019
Résultat net hors éléments non récurrents			
• part attribuable aux propriétaires de la société mère		124,2	169,9
Nombre d'actions			
• de base	11.2	49 806 712	50 068 992
• dilué	11.2	52 400 986	52 680 567
Par action (en €)			
• de base		2,49	3,39
• dilué		2,37	3,22

NOTE 24 VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

En M€	2019	Variation du BFR sur				Sorties	Variations non cash	Ecart de conversion	2020
		éléments opérationnels	flux d'investissements	flux financiers					
Stocks (note 8)	1 245,5	128,7	-	-	(8,0)	0,9	(3,1)	1 363,9	
Clients et autres créances d'expl. (note 9)	271,1	(53,6)	-	-	(17,1)	0,2	(1,2)	199,4	
Fournisseurs et autres dettes d'expl. (note 14)	(543,8)	1,0	(5,5)	(9,4)	21,5	0,7	1,2	(534,4)	
S/total	972,8	76,1	(5,5)	(9,4)	(3,6)	1,7	(3,1)	1 028,9	
Réintégration d'éléments non cash du résultat brut d'exploitation		(3,9)							
Variation du besoin en fond de roulement		72,3							

NOTE 25 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

NOTE 25.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Au 31 mars 2020, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 684 personnes ;
- Des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse concernant 221 personnes dont 86 actifs et 135 retraités ou différés ;
- Un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 24 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

En M€	2020	2019
Indemnités de fin de carrière	10,9	10,1
Retraites complémentaires	17,8	20,2
Médailles du travail	0,7	0,7
Frais médicaux des retraités	0,4	0,4
TOTAL	29,9	31,5

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 24,2 millions d'euros dont 10,9 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 12,2 millions d'euros pour les retraites complémentaires et 1,1 millions d'euros pour les autres avantages.

<i>En M€</i>	2020	2019
Dette actuarielle début de période	40,1	37,0
Coût normal	3,4	2,7
Intérêt sur la dette actuarielle	0,4	0,5
Effet des modifications de régimes	(2,8)	3,4
Prestations payées	(2,5)	(4,2)
Pertes et (gains) actuariels	0,6	0,7
Dette actuarielle fin de période	39,2	40,1
dont non financé	19,8	19,6
dont partiellement financé	19,4	20,5
Valeur actifs de couverture début de période	8,6	4,4
Rendement	0,1	0,1
Cotisations perçues	1,7	2,2
Effet des modifications de régimes	-	3,8
Prestations payées	(1,5)	(2,2)
(Pertes) et gains actuariels	0,4	0,3
Valeur actifs de couverture fin de période	9,3	8,6
Engagements de retraite	29,9	31,5
PASSIF	30,3	31,5
ACTIF	0,4	-

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,6 millions d'euros.

NOTE 25.2 COUT DE LA PERIODE

En M€	2020	2019
Coût normal	(3,4)	(2,7)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,4)	(0,5)
Rendement attendu des placements	0,1	0,1
Effet des modifications de régime	2,8	0,4
Produit (charge) de la période	(0,9)	(2,7)
Prestations	1,0	2,0
Contribution employeur	1,7	2,2
Produit (charge) nette de la période	1,8	1,5
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	1,07%	0,94%
Taux moyen de revalorisation des salaires	1,83%	1,80%
Espérance de durée moyenne d'activité	10 ans	19 ans
Taux de rendement attendu des placements	0,73%	0,75%
Taux d'évolution des coûts médicaux	3,30%	5,00%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	10,2	10,6
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(1,2)	(1,4)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	(0,2)	(0,3)

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

NOTE 26.1 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

En M€	Mars 2020	Mars 2019
Engagements d'achat d'immobilisations	19,7	33,8
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	451,7	55,4
Engagements d'achat autres spiritueux	14,0	13,4
Autres engagements d'achat	28,2	21,2

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac, ainsi que des projets immobiliers pour les maisons Rémy Martin, Bruichladdich et Westland.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. La forte hausse de ces engagements à fin mars 2020 s'explique par le renouvellement de ces contrats.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2020 :

<i>En M€</i>	Total	2021	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	19,7	19,7	-
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	451,7	71,9	379,8
Engagements d'achat autres spiritueux	14,0	14,0	-
Autres engagements d'achat	28,2	23,1	5,1

NOTE 26.2 ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES

<i>En M€</i>	Mars 2020	Mars 2019
Cautions douanières	29,3	22,5
Cautions environnementales	2,7	2,7
Warrants agricoles sur stocks AFC	62,0	70,0
Autres garanties	2,0	1,5

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2020 :

<i>En M€</i>	Total	2021	Au-delà
Cautions douanières	29,3	24,4	5,0
Cautions environnementales	2,7	-	2,7
Warrants agricoles sur stocks AFC	62,0	-	62,0
Autres garanties	1,5	0,6	0,9

NOTE 26.3 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS RELATIFS AUX OPERATIONS DE CESSION

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2020 sont les suivantes :

opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Échéance	Montant maximum
Izarra – Distillerie de la Côte Basque	27 octobre 2015	Eléments fiscaux	échéance légale + 30 jours	200 K€

NOTE 26.4 AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Le contentieux fiscal qui concernait une filiale française du groupe a fait l'objet d'un règlement d'ensemble au cours de l'exercice, sans impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Au 31 mars 2020, Rémy Cointreau était engagé dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 27 PARTIES LIEES

NOTE 27.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 31 mars 2020, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau est la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec cette entreprise sont décrites en note 6.

NOTE 27.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMEDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2020	2019
Prestations facturées	2,9	2,6
Convention de compte courant - dette ⁽¹⁾	20,0	40,0
Compte clients autres créances	0,3	0,4

⁽¹⁾ Une convention d'avance en compte courant d'actionnaire entre les sociétés Rémy Cointreau SA et Orpar SA a été conclue en mars 2015. Elle porte désormais sur 20 millions d'euros à un taux de 0,60% compte tenu d'un remboursement anticipé de 20 millions d'euros (31 mars 2019 : 40 millions d'euros à un taux de 0,60%).

NOTE 27.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2020	2019
Achats d'immobilisations	4,1	3,6
Autres achats	-	0,9
Compte fournisseurs	0,2	0,5

NOTE 27.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend le directeur général assistée de 11 membres. Eric Vallat, Directeur Général du groupe, a succédé à Valérie Chapoulaud-Floquet et a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2019.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2020	2019
Avantages à court terme	8,2	8,8
Indemnités de fin de contrat	4,7	-
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	0,5	1,6
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,6	1,8
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,6	0,5
TOTAL	16,6	12,7

⁽¹⁾ Il s'agit principalement d'un régime de retraite à prestations définies (note 25). Le passif correspondant pour les organes de direction est de 3,3 millions d'euros au 31 mars 2020

NOTE 28 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2020 s'élèvent à 1,4 millions d'euros pour les missions de certification et 0,1 millions pour les autres missions.

	PricewaterhouseCoopers Audit (1)		ACA Nexia (2)	
	Montant	%	Montant	%
	2020	2020	2020	2020
Services de certification des comptes	1 020	94%	341	97%
- Rémy Cointreau SA	221		141	
- Filiales intégrées globalement	798		200	
Services autres que la certification des comptes (3)	64	6%	14	3%
- Rémy Cointreau SA	-		12	
- Filiales intégrées globalement	64		-	
Total	1 084	100%	353	100%

- (1) Dont 392 milliers d'euros au titre de la certification des comptes de la société-mère et de filiales françaises pour PricewaterhouseCoopers Audit et 30 milliers d'euros de services autres.
- (2) Dont 222 milliers d'euros au titre de la certification des comptes de la société-mère et de filiales françaises pour ACA et 12 milliers d'euros de services autres.
- (3) Les autres missions concernent essentiellement des consultations techniques en matière de conformité fiscale pour les filiales étrangères ainsi que l'attestation RSE.

NOTE 29 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le 30 avril 2020, le groupe a annoncé la finalisation de l'acquisition de la Maison de cognac JR Brillet et d'une partie de son domaine viticole.

Le 19 mai 2020, la distillerie Bruichladdich basée sur l'île d'Islay en Ecosse, a été certifiée « B Corporation » (B-Corp) après une procédure de validation de 15 mois. Cette certification récompense son niveau de performance sociale et environnementale. Bruichladdich rejoint ainsi un cercle de 3 242 entreprises ayant mis l'humain et l'environnement au centre de leurs décisions. Elle est la première distillerie de whisky et de gin à obtenir une telle certification.

NOTE 30 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2020, le périmètre de consolidation inclut 41 sociétés (44 au 31 mars 2019). 40 sociétés sont en intégration globale et 1 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Lyd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		Mars 2020	Mars 2019
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Domaine des Hautes Glaces ⁽¹⁾	Production	95,5	95,5
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Storeco ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Spirits Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		Mars 2020	Mars 2019
ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE			
Chine/Hong Kong			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
RM Cointreau Vietnam Company Ltd (Vietnam)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaysia)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) ⁽³⁾	Distribution	37,0	37,0
CESSIONS			
Diversa Spezialitäten GmbH (Allemagne)	Distribution	-	50,0
Rémy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	-	100,0
Rémy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	-	100,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.